

Le Reflet des Tours

Décembre 2019 - n°30

EDITO



Chères Bruchoises, Chers Bruchois,

Bruch, c'est une école qui se porte bien avec 105 élèves. C'est depuis cette année un centre de loisir les mercredis. C'est une bibliothèque moderne, une agence postale, des services médicaux et paramédicaux..., ce qui en fait la 5ème commune d'Albret Communauté en terme de services à la population.

Mais depuis quelques temps « le vivre ensemble » est titillé, par des incivilités, par le non-respect des règles et par le non-respect des autres. Que fait la mairie ! Que fait le Maire ! Et bien tout est mis en œuvre dans la limite de nos compétences et de notre pouvoir sans pour autant que cela puisse faire changer le comportement de certains. Un exemple, cela fait trois fois que l'aire de jeux du Foirail subit des dégradations. La commune a porté plainte, a fait intervenir l'assurance, puis réalisé les travaux de réparation qui ont dû s'adapter au niveau des normes qui ont évolué depuis son installation. Résultat, presque trois mois de fermeture dans une période ou cet équipement est très utilisé.

Autre exemple, les brûlages, interdits par la loi depuis 2015 pour une question de pollution environnementale. Il y a quelques jours, des plastiques agricoles brulaient, la commune est intervenue avec les gendarmes, sans que cela puisse s'arrêter. Courrier envoyé, la Police de l'environnement prévenue, sans que cela ne fasse avancer les choses alors que les filières de retraitement existent.

Pourtant, agir dans le respect d'autrui et des lois permettrait à chaque citoyen d'œuvrer pour conserver un cadre de vie commun agréable et de qualité.

Je souhaite aussi vous informer de l'avancement de la réhabilitation de l'ancien Hôtel de Ville. La liquidation de la société Garrigues, qui avait gagné le marché public il y a plus d'un an, devrait retarder la fin du chantier de 15 jours à trois semaines seulement. En effet, préparé en amont, un nouveau marché public a été lancé dès le jugement de liquidation du tribunal de commerce et a permis de sélectionner une nouvelle entreprise capable de reprendre immédiatement le chantier sans aucun surcoût.

L'année 2019 s'en va doucement vers sa fin pour laisser s'ouvrir une année 2020 déjà pleine d'attentes, de souhaits et d'espoir. Je souhaite à chacun d'entre vous de passer des fêtes de fin d'année des plus chaleureuses et heureuses possible.

Bien amicalement,
Bonne lecture,

Le Maire
Alain LORENZELLI

Dans ce numéro, la Bibliothèque municipale vous offre son nouveau marque-page

DANS CE NUMERO

Edito ..... page 1
Site internet et facebook..... page 1
Retour en images ..... page 2-3
Notre maire reçu à l'Elysée ..... page 3
Semaine du goût à l'école..... page 3
Bruch s'engage pour le Téléthon.page3
Vivre à Bruch ..... page 4
Le point sur les travaux..... page 4-5
Mémento ..... page 6
Invitation à la cérémonie des vœux.....page6
Agenda .....page 6
Inscription sur la liste électorale..page 6
Prêt de salles municipales pendant la période pré-électorale..... page6

Site internet et Facebook

Comme vous le savez Bruch possède un site internet www.bruch.fr. Ce dernier est mis à jour régulièrement et adapté aux téléphones portables et tablettes. Vous y trouverez toutes les informations concernant la commune et son fonctionnement.
Floriane, met également les événements à venir sur Facebook. N'hésitez pas à « liker » la page afin de faire découvrir le village et les différentes manifestations à vos amis et à vos proches.



Le reflet des Tours
Mairie de Bruch
Allée de l'Albret – 47130 Bruch
Directeur de la publication :
Alain Lorenzelli
Comité de rédaction :
Isabelle Bisetto, Lionel Carpinella
Christine Lamarque
Impression : par nos soins
Diffusion : La Poste
Imprimé à 320 exemplaires

Retour en images

Vendredi 12 juillet

Repas et feu d'artifice organisés par les Mimosas Bruchois et la Municipalité à l'occasion de la Fête Nationale



Samedi 28 septembre

Animation « Viens jouer avec Emile » : lecture contée et activités ludiques pour les 3 -10 ans à la bibliothèque



Mercredi 31 juillet

43ème Critérium Marcel Caillau organisé par les Amis du cyclisme de Bruch et le Guidon Agenais



Dimanche 6 octobre

Journée Familles organisée par le CCAS : repas sorti du panier et balade en canoë sur la Garonne



Dimanche 8 septembre

Randonnée pédestre et VTT organisée par le Comité des Fêtes



Mardi 15 octobre

Repas du CCAS à la ferme de Lafitte à Montgaillard pour les séniors de la commune



Dimanche 15 septembre

Vide-greniers de l'Amicale de Sapeurs-Pompiers de Bruch.



Samedi 26 octobre

Soirée Halloween de la Compagnie des Tours



Mardi
5 novembre

1ère séance de l'activité physique et nutrition proposée par l'association SIEL BLEU et la CCAS au plus de 60 ans.



Lundi
11 novembre

Cérémonie de commémoration de la fin de la première guerre mondiale.



Samedi
16 novembre

Animation « Viens créer ta figurine écureuil » organisée par la bibliothèque de Bruch



Dimanche 17 novembre

Marché de Noël avec repas poule au pot du Comité des Fêtes



Notre maire reçu à l'Elysée

Le maire de Bruch Alain Lorenzelli a assisté à la réception donnée à l'Elysée par le Président de la République Emmanuel Macron en l'honneur des maires de France le 20 novembre.
Il a notamment échangé longuement avec Brune Poirson, Secrétaire d'État auprès de la Ministre de la transition écologique et solidaire au sujet du développement durable en milieu rural.

Semaine du goût à l'école

Du 7 au 11 octobre 2019 a eu lieu la semaine du goût à l'école de Bruch.
Cet événement a permis de faire découvrir de nouveaux aliments aux enfants, des fruits ou légumes qu'ils ne mangent pas forcément chez eux ou bien qu'ils n'ont pas l'habitude de consommer sous cette forme originale.
Cette année la semaine du goût était axée sur les desserts: Concoctés par Noëlle notre cantinière, ils ont remplacé les desserts habituels.
Les enfants ont pu alors goûter au brownie haricot rouge et chocolat,
à la glace tomate citron basilic,
au gâteau à la carotte sans sucre
et à la glace au chocolat blanc thé vert, zeste d'orange.



Toutes ces nouveautés ont été appréciées à leur juste valeur par les élèves de l'école de Bruch.

Bruch s'engage pour le Téléthon

De nombreuses activités ont émaillé cette après-midi du 7 décembre consacrée au Téléthon : jeux anciens en bois, escape game et visite commentée du village proposés par la Compagnie de Tours, défilé de mode organisé par Eléganza Coiffure…
Les randonneurs de la Ronde du Téléthon arrivant de Feugarolles ont pu apprécier la collation offerte par la Mairie de Bruch, avant qu'un nouveau départ ne soit donné en direction de Saint-Laurent.



La journée s'est cloturée par un repas à la salle des fêtes de Saint-Laurent.

Toutes les sommes récoltées sont reversées à l'AFM Téléthon.

Vivre à Bruch

Rentrée scolaire 2019

Rentrée des classes

Cette année la rentrée des classes a eu lieu le lundi 2 septembre à l'école de Bruch, sous la direction de Madame Berthoumieu.
La Directrice s'occupe de la classe GS/CP tandis que Monsieur Lacroix gère les petites et moyennes sections.
Les effectifs sont restés quasiment identiques à l'année précédente, à savoir 48 élèves à l'école de Bruch et 57 à l'école de Montesquieu. 105 élèves composent donc le regroupement scolaire intercommunal.

Cantine scolaire

Les menus de la cantine scolaire ont évolué depuis le mois de novembre puisque suite à la nouvelle législation, les écoles ont pour obligation de proposer un menu végétarien une fois par semaine. Pour rappel un menu végétarien est essentiellement composé de protéines végétales, de légumes et de fruits mais peut contenir des œufs et des produits laitiers.

Les menus sont disponibles sur bruch.fr.

Périscolaire : des nouveautés

En ce qui concerne les horaires de la garderie, ces derniers ont été modifiés, à la demande des parents, depuis ce mois de novembre : l'accueil des enfants se fait de 7h20 à 8h35 le matin, et à l'issue de la classe de 16h30 à 18h30.
Signalons également que depuis la rentrée, Floriane Jessé a pris la direction du service périscolaire, suite au départ de Katy Cérini.
Nous souhaitons le meilleur à Katy pour l'avenir et la remercions pour toutes les années au sein de notre équipe.

Tickets de cantine et tarifs du périscolaire

Cette année encore les tarifs de cantine et de périscolaire sont restés les mêmes :

Prix du ticket de cantine : 2,40€.
Tarif du périscolaire : au mois (à partir de 5 jours), 14€ ou 16€ en fonction du quotient familial ; à la journée 2€ ou 3€ en fonction du quotient familial.

Nouveau à Bruch



Venez découvrir le badminton les mardis et mercredis à partir de 19h00 à la salle des sports.

Contact :
Facebook : Badminton loisir-Bruch
Adresse mail : asso47.bad.bruch@gmail.com

Modification du jour de collecte des déchets ménagers

En raison des mercredis 25 décembre et 1er janvier fériés, les collectes des ordures ménagères en porte à porte sur votre commune seront exceptionnellement modifiées.
Elles s'effectueront les

Mardis 24 et 31 décembre 2019
à partir de 5h

Le point sur les travaux …

AVANCEMENT DES TRAVAUX DE L'ANCIEN HÔTEL DE VILLE



Depuis la fin du mois d'août, les travaux en cours de l'ancien Hôtel de ville de la commune se sont vus accélérés avec la pose des modules (choix des architectes des bâtiments de France de l'époque du permis de construire).
Le planning des travaux a été calé pour une fin des travaux vers la mi-Février 2020, calendrier respecté à une semaine près jusqu'à la fin octobre. Après la mésaventure sur le lot menuiserie, ORALU, la nouvelle société qui a repris le marché a commencé la pose des vitrages de l'étage. Le cloisonnage de l'espace MAM (Maison d'Assistantes Maternelles) est presque fini. La fin des travaux étant décalée d'au maximum un mois.



ACQUISITION DE TERRAIN

Dans le développement du projet de la réhabilitation de l'ancien Hôtel de Ville, la commune avait acheté le terrain de Monsieur GAUBE au-dessus duquel passe le chemin de ronde. Le terrain mitoyen appartenant à Monsieur MOURGUES intéressait aussi la municipalité afin de réaliser un espace vert au bord de la Gourgue. Après une prise de contact et des discussions fructueuses le conseil municipal a acté l'achat définitif de ce terrain.

SALLE DES SPORTS

Des travaux ont été effectués dans la salle des sports de Bruch. En plus des infiltrations qui ont pu être maîtrisées, le local privé du Basket est en train d'être sérieusement remis en état.

Le doublage en Placo était isolé à l'aide de polystyrène, véritable nid à souris et autres rongeurs. Tout ceci a accentué l'obsolescence de ces matériaux et a conduit à abîmer cette pièce.

Il a été décidé de défaire l'existant et d'isoler de nouvelles parois à l'aide de plaques d'OSB. Ces plaques sont un assemblage de lamelles de bois et permettent pour un coût raisonnable de limiter l'humidité et d'assainir la salle.

Ces travaux ont été réalisés par Didier qui excelle dans cet ouvrage.

DE TOIT EN TOIT…



Plusieurs opérations ont été menées cet automne sur les toitures des bâtiments communaux : entretien périodique (démoussage) pour la mairie et l'église, remplacement des tuiles abimées pour la halle, mise hors d'eau et remise en état de la toiture du local annexe de la salle des sports.

Une partie de la toiture de l'école a également été refaite à neuf.

CONTRÔLES DES INSTALLATIONS

Depuis 2007, la Mairie de Bruch a choisi l'APAVE pour effectuer le contrôle de ses infrastructures.

Cet organisme agréé par l'Etat est spécialiste des contrôles depuis de nombreuses années.

Pour la commune, l'APAVE contrôle toutes les installations thermiques ou utilisant un fluide, les installations électriques, les bâtiments accueillant des employés et du public, ainsi que les aires de jeux, la salle des sports et le City stade.

Les recommandations effectuées par l'APAVE sont ensuite mises en œuvre par le service technique de la Mairie.

TOUR SUD

Après la tour Nord, l'église, l'ancien hôtel de ville, c'est au tour de la Tour Sud de se refaire une beauté.

L'usure du temps se faisant sentir, elle va faire l'objet de travaux : l'entreprise Vicentini va intervenir dès le début de l'année 2020 pour réaliser un piquetage des façades et étanchéifier la terrasse pour éviter les infiltrations d'eau.

En parallèle, un architecte spécialisé dans les bâtiments classés va réaliser une étude complète de remise en état de la tour afin de pouvoir définir, chiffrer et planifier les travaux nécessaires.



Un peu d'histoire

La tour Sud, classée aux Monuments Historiques depuis 1906, est une construction typiquement défensive, élément majeur de l'ancienne enceinte du XIIIème siècle. Le deuxième niveau a été rasé pendant la révolution. Elle a ensuite été remaniée au XVIIIème siècle afin d'accueillir le beffroi municipal.

RESTAURATION ECOLOGIQUE SUR L'AUVIGNON

Dans les années 60/70, le lit de l'Auvignon a été élargi et approfondi, permettant à des débits plus importants de transiter dans la rivière sans débordement. En revanche, lors des faibles débits, les écoulements sont devenus lents et très minces.

Au cours de l'été, le service Environnement-Rivières d'Albret Communauté a initié des aménagements au niveau du bourg de Bruch : des banquettes en galet/gravier de Garonne ont été créées pour diversifier les écoulements. Des secteurs dynamiques et peu profonds succèdent maintenant à des secteurs lents et plus profonds. Les habitats pour la faune aquatique (poissons, mais surtout invertébrés aquatiques) sont plus nombreux et attractifs. En augmentant les espèces présentes et en dynamisant les écoulements on améliore les services écosystémiques tels que l'épuration de l'eau, la dilution, la chasse des sédiments fins, etc.





Avant / après – Les aménagements s'effacent en crue et n'ont pas d'effet sur les débordements.

MEMENTO

POMPIERS : 18
SAMU : 15
GENDARMERIE : 17

Horaires d'ouverture de la Mairie :
Lundi, mardi, jeudi, vendredi : 14h-18h
Mercredi et samedi : 10h-12h
Tel : 05.53.95.20.25
Adresse mail : contact@bruch.fr
Site internet : www.bruch.fr

Permanence de M. le Maire :
Sur rendez-vous

Horaires d'ouverture de l'Agence Postale :
Lundi, mardi, jeudi : 14h-16h30
Mercredi et samedi : 9h30-12h
Vendredi : 9h-11h et 14h-16h30
Levée du courrier du lundi au vendredi à 10h
Tel : 05.53.48.66.57

Horaires d'ouverture de la bibliothèque :
Lundi : 15h-18h
Jeudii : 14h-16h30
Samedi : 10h-12h

Guichet unique petite enfance
05.53.65.21.91 ou 06.75.09.79.76 ou 06.75.09.81.90
ram@valdabret.fr
Uniquement sur rendez-vous

Assistants sociaux :
MSA : M. CHAZALLET Alain le jeudi de 9h à 12h au 05.53.67.79.05
Régime général : Centre médico social de Nérac au 05.53.97.44.00



INVITATION A LA CEREMONIE DES VOEUX



Alain LORENZELLI
Maire de Bruch
et
les membres du Conseil Municipal

seront heureux de vous accueillir

le dimanche 12 janvier 2020 à 11h
à la salle des sports

lors de la cérémonie des vœux.

Elle sera suivie d'un apéritif dinatoire.



AGENDA

- ✓ **Dimanche 12 janvier à 11h : cérémonie des vœux** à la salle des sports
- ✓ **Dimanche 9 février : vide-greniers de l'Association des Parents d'Elèves**
- ✓ **Dimanche 8 mars : vide-greniers de la Compagnie des Tours**
- ✓ **Dimanches 15 mars et 22 mars : élections municipales**
- ✓ **Dimanche 5 avril : carnaval de l'Association des Parents d'Elèves**
- ✓ **Dimanche 26 avril repas de la Société de Chasse**
- ✓ **Vendredi 15 mai : vente de fleurs par l'Association des Parents d'Elèves**
- ✓ **Samedi 16 mai : BOUM FLUO organisée par le salon Eléganza au profit de l'école**
- ✓ **Samedi 30 et dimanche 31 mai : Journées médiévales organisées par la compagnie des tours**
- ✓ **19-20-21 juin : fête du village organisée par le comité des fêtes**
- ✓ **Vendredi 26 juin kermesse de l'école à Montesquieu**

ETAT CIVIL

L'équipe de rédaction n'est plus en mesure de publier les noms des personnes concernées en raison du règlement général sur la protection des données (RGPD). Nous vous remercions de votre compréhension.

Prêt de salles municipales pendant la période pré-électorale

Depuis le 1er Septembre 2019, la période pré-électorale est ouverte. Depuis cette date, la municipalité doit faire preuve d'une neutralité des plus parfaites. C'est pour cela que le conseil municipal a choisi de délibérer au sujet des prêts de salles municipales. En conformité avec le jugement du Conseil d'Etat du 8 juin 2009, la Mairie met à disposition et cela gratuitement, une salle pour que les candidats aux prochaines élections puissent se réunir. La demande devra se faire au secrétariat de la commune, avec une convention de mise à disposition pour chaque demande. La délibération permettant à chacun d'être informé.